



Paris, le 17 mai 2019

## INVITATION

### LES ASSOCIATIONS DE PATIENTS ET LA MEDECINE THERMALE

**Vendredi 7 juin – 08h30 à 11h00**

**SALLE MÉDICIS - PALAIS DU LUXEMBOURG - SÉNAT\* – Paris 6è**

Le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH) organise au Sénat la seconde rencontre nationale entre les associations de patients et la médecine thermale. Cette réunion autour de l'endométriose, de la fibromyalgie et l'hémochromatose permettra d'informer les établissements thermaux sur les spécificités de la prise en charge de ces pathologies et des maladies chroniques en général, de sensibiliser ces associations à la médecine thermale et de consolider leur collaboration avec les établissements thermaux.

En effet, ces trois pathologies ont en commun de toucher des personnes ou d'être détectées à partir de 30 ans et de ne pas se guérir. Dans chacun de ces cas, comme pour d'autres maladies chroniques qui seront évoquées par les représentants de leurs associations, la cure thermale est une prise en charge complémentaire peu connue mais utile.

#### • Temps 1 - LES ASSOCIATIONS FACE À LA MEDECINE THERMALE

- 8h30 – 9h00 : Accueil\* (*papiers d'identité exigés*)
- 9h00 – 9h05 : Introduction par Maryse Carrère, sénatrice des Hautes-Pyrénées
- 9h05 – 9h30 : L'hémochromatose
  - intervention de Daniel Seifer, bénévole de AHF (Association Hémochromatose France)
- 9h35 – 10h00 : La fibromyalgie
  - intervention de Nadine Randon, présidente de Fibromyalgie SOS
- 10h05 – 10h30 : L'endométriose
  - intervention de Nathalie Clary, présidente d'Endo Mind
- 10h30 – 11h00 : Échanges avec la salle et conclusion du Pr Christian-François Roques, Président du Conseil scientifique de l'AFRETh

- **Temps 2 – LA VISITE DU PALAIS DU LUXEMBOURG**

- 11h30 – 12h30 : Visite guidée du Sénat

**\*PALAIS DU LUXEMBOURG - SÉNAT : 15, rue de Vaugirard – Paris 6è**

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Établissements Thermaux) regroupe la quasi-totalité des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'État et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

**Contact presse : *RSVP avant le 4 juin, inscription obligatoire***

**Service Compris**

Bertrand de Tilleul - [bdetilleul@service-compris.com](mailto:bdetilleul@service-compris.com) - +33 (0)6 10 34 60 46